

MAIRIE DE MALAFRETAZ

N°2025-10

Extrait du registre des délibérations

Séance du 31 mars 2025

L'an deux-mil-vingt-cinq le trente et un mars à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Gary Leroux, Maire.

Nombre de Membres en exercice : 15

Nombre de Membres présents : 10

Nombre de Membres Votants : 13

Date de la Convocation : 19 mars 2025

Présents : M. Gary LEROUX, M. Patrick VERNOUX, Mme Sandra PENIN, M. Jérôme CHAVANEL, Mme Annick FALCAND, M. Christophe TRIPOZ, M. Vincent GUICHARDAN, Mme Florence PIRAT, Mme Laurie PASCAL, Mme Sandra RUCH.

Excusés : M. Sylvain BELFIS (ayant donné pouvoir à M. Vincent GUICHARDAN), M. Dominique MICHEL (ayant donné pouvoir à M. Gary Leroux), M. Franck BOUVARD (ayant donné pouvoir à Sandra Penin), M. Bruno BOURY, Mme Nathalie AUPOIL-DANTHON.

Secrétaire de séance : M. Jérôme Chavanel

AFFECTATION DU RESULTAT 2024

Le conseil municipal réuni sous la présidence de M. le Maire, Gary Leroux.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat

Considérant que le compte administratif fait apparaître des excédents

Compte de Résultats

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		341 008,56 €		158 991,10 €	- €	499 999,66 €
Opérations de l'exercice	677 874,53 €	809 236,84 €	250 630,04 €	100 267,15 €	928 504,57 €	909 503,99 €
Totaux	677 874,53 €	1 150 245,40 €	250 630,04 €	259 258,25 €	928 504,57 €	1 409 503,65 €
Résultat cumulé	- €	472 370,87 €	- €	8 628,21 €	-150362,89	480 999,08 €
Besoin de financement			- €			(1)
Excédent de financement				8 628,21 €		(2)
Restes à réaliser			23 590,38 €	150 000,00 €		(3) et (4)
Besoin de financement au titre des RAR			- €			(5) = (3) - (4)
Excédent de financement au titre des RAR				126 409,62 €		(6) = (4) - (3)
Besoin de financement au titre des op diverses						(7) rep/prov, caution à reverser, etc ...
Excédent de financement au titre des op diverses						(8) cautions personnelles, provisions nouvelles, etc ..
Besoin de financement Global			- €			(1)+(5)+(7)-(2)-(6)-(8)
Excédent de financement Global				135 037,83 €		(2)+(6)+(8)-(1)-(5)-(7)
Montant du 1068						

Considérant l'excédent de fonctionnement, décide

d'inscrire la somme de
d'inscrire la somme de
d'inscrire la somme de

202 370,87 €	au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté
8 628,21 €	au compte 001 Excédent d'investissement reporté
270 000,00 €	au compte 1068 Investissement

Délibération certifiée exécutoire
Reçue en Préfecture le 10/04/25
Publiée le 10/04/25
Le Maire,
G LEROUX

Accusé de réception en préfecture
001-210102299-20250331-2025033110-DE
Date de télétransmission : 10/04/2025
Date de réception préfecture : 10/04/2025

MAIRIE DE MALAFRETAZ

N°2025-10

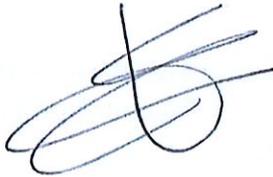
Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité

DECIDE d'inscrire les sommes de :

- 202 370.87 € au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté
- 8 628.21 € au compte 001 Excédent d'investissement reporté
- 270 000€ au compte 1068 Investissement

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits.
Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Jérôme Chavanel



Le Maire,
Gary Leroux